

DECISION DU COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE
N° 4/CPM/2018

Le Comité de Politique Monétaire, réuni en sa session du 21 mars 2018 à Yaoundé, République du Cameroun, décide :

- d'abandonner les objectifs nationaux de refinancement au profit d'une *limite sous-régionale d'intervention* de la Banque Centrale, pour consacrer l'unicité de la politique monétaire;
- cette *limite sous-régionale d'intervention* ne sera plus communiquée au public, mais sera un outil interne de pilotage des interventions de la Banque Centrale auprès du marché monétaire.

Cette décision prend effet à compter de sa date de signature./-

Le Président du Comité de Politique Monétaire,



ABBAS MAHAMAT TOLLI